

Canal d'Orléans (45)

Pour la protection des berges de ce canal, plusieurs types de couverture anti-érosion ont été utilisés ; bionattes avec filets PP photodégradables, composées d'un mélange de 450/500 g/m² de paille et de fibres de coco aiguilletées et pré-ensemencées (Covamat), géofilets avec tressage de cordelettes de coco (géotextiles coco) et des géomats (géogrilles tridimensionnelles synthétiques avec ou sans remplissage de fibres).

Mise en oeuvre : Gabriel Espaces Verts



En tête de talus, une tranchée de 10 à 15 cm est creusée.

La bionatte ou Eromat (Covamat si pré-ensemencée) est mise en place et la tranchée remblayée et compactée. Des fixations, à raison de 2 à 8/m² (suivant pente du talus et sollicitations) sont fichées dans le talus.

La couverture s'intègre bien. Elle protège les semences et le sol support de l'enlèvement en cas de crues.

Le géofilet coco avec ses ouvertures ne couvre pas la totalité de la berge.



Géofilets coco avec mailles de 8 à 15 mm (740 ou 900 g/m²).



Le même chantier en décembre